

Horaire de l'école

École de la Nacelle

Téléphone : 418-839-3131 [secrétariat](mailto:secretariat@cssdn.gouv.qc.ca) poste 0 / [service de garde](mailto:service-de-garde@cssdn.gouv.qc.ca) poste 1

Secrétariat : nacelle@cssdn.gouv.qc.ca

Service de garde : service-garde.lanacelle@cssdn.gouv.qc.ca

PRIMAIRE

7 h 40 à 7 h 55	Arrivée sur la cour d'école
7 h 55 à 8 h 55	1 ^{re} période
8 h 55 à 9 h 55	2 ^e période
9 h 55 à 10 h 20	Récréation
10 h 20 à 11 h 20	3 ^e période
11 h 20 à 12 h 50	Dîner
12 h 40 à 12 h 50	Arrivée sur la cour d'école
12 h 50 à 13 h 50	4 ^e période
13 h 50 à 14 h 15	Récréation
14 h 15 à 15 h 15 (fin des cours)	5 ^e période
15 h 15 à 15 h 25	Départ des autobus

PRÉSCOLAIRE (4 ans et 5 ans)

7 h 40 à 7 h 55	Arrivée sur la cour d'école
7 h 55 à 11 h 20	Élèves en classe
11 h 20 à 12 h 50	Dîner
12 h 50 à 14 h 07 (fin des cours)	Élèves en classe
14 h 07 à 15 h 15	Prise en charge des élèves par le service de garde
15 h 15 à 15 h 25	Départ des autobus des élèves du préscolaire AVEC les élèves du primaire. ★



Pour les élèves qui sont obligatoirement transportés par les services du transport du CSSDN, la période de 14 h 07 à 15 h 15 est au frais du service de garde et les élèves prennent l'autobus à 15 h 15 avec les élèves du primaire.



Pour les élèves qui ne sont pas transportés obligatoirement par les services du transport du CSSDN (élève marcheur ou hors bassin) : le parent peut faire une demande de place vacante tarifée à l'adresse suivante transportscolaire@cssdn.gouv.qc.ca Si la place vacante tarifée est accordée par les services du transport du CSSDN, l'élève pourra alors prendre l'autobus à 15h15 avec les élèves du primaire. À noter que l'heure au service de garde de 14h07 à 15h15 est au frais du parent dans ce cas.